

L'accueil et l'accompagnement du parent dans les communautés francophones en contexte minoritaire :

Constats pertinents au domaine de la petite enfance suite à une consultation auprès de parents au Canada (avril 2010)

Contexte et introduction :

La mission première de la CNPF est de soutenir les fédérations de parents dans leur appui aux parents dans les communautés francophones. Cette mission s'appuie sur des fondements théoriques solides :

- Le parent est le premier responsable du développement global de son enfant.
- Tout au long de la vie, mais surtout au cours des premières années, le parent fait des choix pour assurer le sain développement de son enfant. La plupart de ces choix seront déterminants pour le plein épanouissement linguistique, culturel et identitaire de l'enfant, de la famille et finalement de la communauté.
- Le rôle parental s'exerce à plusieurs niveaux : à l'intérieur de la famille, auprès de la famille étendue et au sein de la communauté et de ses institutions. Nous avons une responsabilité d'accueillir et d'accompagner le parent à tous ces niveaux.

C'est d'ailleurs ces mêmes fondements qui ont motivé la CNPF à se donner deux orientations stratégiques complémentaires :

- le développement de la petite enfance et
- l'accueil et l'accompagnement du parent dans les communautés francophones vivant en contexte minoritaire au Canada.

Deux orientations stratégiques pour la CNPF :

1- Le développement de la petite enfance (DPE) :

Dans une première analyse transformative de la petite enfance francophone en 2005, la CNPF présente une vision d'un système de politiques, de programmes et de services en DPE, décrit la réalité du moment et propose des pistes d'action pour réduire l'écart entre la situation actuelle et la vision. L'importance du parent, et par conséquent de l'appui que la communauté se doit de lui apporter, est une pierre angulaire de la vision du DPE. En 2007, la vision de la CNPF est validée par la Table nationale sur le développement de la petite enfance et quatre grandes stratégies sont adoptées. Un plan d'action est élaboré et est présentement mis en œuvre par les partenaires en petite enfance. En 2009, une nouvelle analyse transformative de la petite enfance est publiée dans lequel un éclairage particulier est jeté sur l'accueil et l'accompagnement du parent pour refléter l'intérêt grandissant de la CNPF pour ce domaine d'intervention.

2- L'accueil et l'accompagnement du parent :

Afin de mieux comprendre ce qui se passe dans les communautés francophones quant à l'accueil et l'accompagnement du parent et d'être en mesure de proposer des actions efficaces basées sur l'évidence, la CNPF décide en 2008 de prioriser ce domaine comme volet stratégique. La CNPF prend cette décision puisqu'elle croit à une culture plus centrée sur le parent, une culture où le rôle parental est reconnu comme une responsabilité partagée entre le parent et sa communauté.

Un changement de culture ne se fait pas du jour au lendemain. Pour cette raison, la CNPF propose l'élaboration d'une stratégie nationale en AAP qui se bâtirait une étape à la fois avec la participation des parents et de leurs partenaires.

La consultation nationale qui vient de se tenir dans les trois grandes régions du pays auprès d'une grande diversité de parents francophones représente la première étape de la stratégie nationale en AAP proposée par la CNPF.

Analyse : constats

Paramètres de l'analyse :

Nous utilisons comme cadre d'analyse les réponses aux quatre grandes questions posées aux parents au moment des rencontres de consultations sur l'AAP et les quatre grandes stratégies du cadre de collaboration en DPE qui sont en cours de mise en œuvre.

- Les quatre questions AAP:
 - Quel est pour vous l'AAP idéal dans les communautés francophones?
 - Quelles sont vos expériences d'AAP, les bonnes et les moins bonnes?
 - Quelles meilleures pratiques en AAP sont les plus importantes selon vous?
 - Comment les parents peuvent-ils garder une place centrale dans la mise en œuvre d'une stratégie nationale en AAP

- Les quatre stratégies du plan d'action en DPE :
 - Un modèle de services intégrés en petite enfance : les centres de la petite enfance et de la famille
 - Le développement des ressources humaines
 - Le développement et le partage des connaissances
 - La promotion du DPE et la prévention pendant la petite enfance

Le portrait des participants nous révèle que sur les 130 participants aux sessions de consultation, au moins 21 parents francophones ont indiqué avoir des enfants entre 0-6ans. (La question d'âge des enfants n'a pas été posée dans toutes les sessions.)

Constats :

Les constats ont été dégagés en juxtaposant les réponses données en session de consultation AAP à chaque stratégie en DPE. Nous avons par exemple tenté de voir si, dans les commentaires des parents au sujet de l'AAP, il était possible de retrouver des éléments des stratégies présentement en voie de développement dans les communautés francophones.

Première stratégie du plan d'action en DPE : **Un modèle services intégrés en petite enfance**

Nous avons retrouvé un appui solide pour des modèles de services francophone intégrés axés sur la famille dans toutes les rencontres de consultation. Cette validation du modèle des « centre parents-famille » ressort principalement dans les commentaires des parents participants en réponse aux trois premières questions qui leur ont été adressées pendant les rencontres.

L'idéal de l'AAP francophone :

Plusieurs des représentations visuelles dessinées par les parents incluaient des éléments d'une structure intégrée qui permettrait aux parents l'accès à plusieurs services pour toute la famille. En interprétant leurs dessins, les participants ont décrits des meilleures pratiques qui ressemblent beaucoup aux caractéristiques de centres d'appui à l'enfant et à la famille proposées dans le Cadre de collaboration en DPE :

- Accueil francophone désigné de type « guichet unique »
- Services en français multisectoriels intégrés pour parents d'enfants 0-18ans
- Services personnalisés qui tiennent compte des réalités culturelles et linguistiques des parents, des familles.
- Accueil continu et accompagnement suivi.
- Reconnaissance de l'expertise et des compétences du parent et interventions qui visent son « empowerment »
- Identification du parent francophone avant même la naissance du premier enfant.
- Sensibiliser les parents à leurs droits au niveau de la langue et de la culture et aux choix qui en découlent fait partie intégrale d'un bon accueil.
- Informer les nouveaux arrivants au sujet des services disponibles en français dès leur arrivée.
- Prendre le parent là où il est, selon sa réalité actuelle, ses besoins présents.
- Reconnaissance et accueil et accompagnement bien planifiés pour le parent anglophone dans une famille exogame.
- Intervenants en AAP doivent avoir de bonnes connaissances de la langue et de la culture du parent (compétence linguistique et culturelle)
- Réduire le nombre d'intervenants en AAP pour faciliter l'établissement d'une relation continue avec la famille.

La réalité quant à l'AAP francophone :

C'est dans le partage de bonnes expériences en AAP que nous retrouvons encore l'appui pour les modèles de services intégrés francophones. Voici quelques exemples de partages qui illustrent cette reconnaissance du modèle :

- Les centres francophones multi-services en milieu urbain offrent un bon accueil et facilitent les connexions avec la communauté francophone. (immigration, santé, petite enfance, éducation)
- L'agent d'accueil aux immigrants est un bon modèle pour d'autres secteurs, d'autres types de parents : donne des conseils importants, utilise sa propre expérience, présente les défis et les opportunités, offre un AAP continu, fait bonne évaluation de tous les besoins, accompagne le client aux ressources pertinentes dans tous les secteurs (justice, services sociaux, éducation, emploi, immigration...)
- Les visites à domicile par une éducatrice ou par une infirmière hygiéniste francophone ainsi que les cliniques de type « bébé en santé » dans les centres de santé francophone permettent aux parents d'exprimer leurs besoins et permettent à l'intervenant d'informer les parents au sujet de leurs droits, et de leurs choix. (petite enfance, santé, éducation)
- Les programmes tels que Franc Départ en Colombie Britannique facilitent le développement de liens entre parents francophone. (petite enfance)

Les meilleures pratiques en AAP :

Une revue des quatre meilleures pratiques priorisées pour l'ensemble des rencontres de consultation nous permet de reconnaître encore une fois certaines caractéristiques associées au modèle des centres d'appui à l'enfant et à la famille préconisé en DPE :

- Donnent une place centrale aux parents dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et l'évaluation des programmes et services.
- Reposent sur une connaissance approfondie de leurs besoins et de leurs attentes. S'étendent depuis la période prénatale tout au long de l'enfance.
- Aident les parents à tisser des liens avec la communauté francophone, les organismes et les autres parents

Deuxième stratégie du plan d'action en DPE :
Le développement des ressources humaines :

Bien que les commentaires des parents participants n'aient qu'effleuré la question des ressources humaines dans les discussions sur l'AAP, il nous est possible d'en retirer certains constats pertinents pour le travail en cours dans le domaine de la petite enfance. Dans la description que les parents ont faite de l'AAP, l'importance de la compétence linguistique et culturelle des intervenants revient à plusieurs reprises. Ils expliquent que l'intervenant doit avoir de bonnes connaissances de la langue et de la culture du parent lorsqu'il travaille dans des services offerts en français pour que l'AAP réponde à leurs besoins. Ces connaissances sont nécessaires pour les intervenants de tous les secteurs. Les parents immigrants qui utilisent les services en français ont mentionné qu'ils veulent que les intervenants embauchés dans les centres multi-services francophones reflètent aussi une bonne connaissance de leur culture d'origine. Les parents immigrants ont dit clairement que dans leur expérience, peu d'intervenants ont été formés pour reconnaître et tenir compte de la diversité.

La dimension formation est aussi revenue deux autres fois : lorsque les parents ont souligné l'importance que les intervenants soient « formés » pour travailler dans des équipes intersectorielles et pluridisciplinaires et aussi qu'ils reçoivent une meilleure formation pour travailler avec les enfants à besoins additionnels et avec leurs parents.

Plus généralement, les participants ont mentionné que la CNPF doit dans la prochaine étape de la stratégie en AAP s'assurer de sensibiliser les intervenants de tous les secteurs aux meilleures pratiques en AAP.

Troisième stratégie du plan d'action en DPE :
Le développement et le partage des connaissances

Quelques commentaires ont été faits en lien avec cette troisième stratégie du Cadre de collaboration en DPE. Les parents participants ont souligné que les meilleures pratiques quant à l'AAP francophone en contexte minoritaire devraient être répertoriées et diffusées. Ils ont dit vouloir recevoir de l'information, des données sur les services en français avant même la naissance de leur premier enfant et de façon continue tout au long de l'enfance.

Quatrième stratégie du plan d'action en DPE :
La promotion du DPE et la prévention pendant la petite enfance

Les parents participants ont adressé une ou l'autre des 2 dimensions de cette quatrième stratégie du Cadre en DPE dans chaque rencontre de consultation lorsqu'ils décrivaient leur idéal en AAP, leurs réalités actuelles, lorsqu'ils priorisaient les meilleures pratiques et AAP et lorsqu'ils proposaient des suivis aux sessions de consultations.

La promotion de l'importance du DPE :

Les parents ont souligné que sensibiliser les parents à leurs droits au niveau de la langue et de la culture et aux choix qu'ils ont à faire fait partie intégrale d'un bon accueil. Pour se faire, ont-ils dit, il faut que les parents ayants droits soient identifiés avant même la naissance du premier enfant. L'importance de mettre en place des stratégies particulières pour sensibiliser les parents de familles exogames et les parents de familles immigrantes fut aussi souvent mentionnée pendant la consultation. Les parents ont noté qu'ils apprécieraient recevoir les données de recherche qui les aideraient à faire des choix judicieux quant à la langue, la culture et la construction identitaire de leurs enfants.

La promotion du DPE est ressortie tellement clairement et fortement que les recommandations issues du rapport principal de la consultation adressent surtout cette dimension. Elles méritent d'être revues par la Table nationale sur le DPE et pourraient être incluses dans le plan d'action de la stratégie 4.

- Les communautés francophones doivent mettre en place des mécanismes qui vont leur permettre d'identifier les parents ayants droit dès la naissance de leur premier enfant
- Les modalités d'accueil et d'accompagnement du parent vivant dans les communautés francophones en contexte minoritaire doivent inclure la sensibilisation à leurs droits linguistiques avant même la naissance de leur premier enfant
- Il faut partager avec les parents, dès la naissance du premier enfant, les recherches qui leur permettront de faire des choix éclairés quant au développement linguistique, culturel et à la construction identitaire.
- Les structures d'accueil et d'accompagnement du parent doivent être ouvertes à la diversité.

La prévention pendant la petite enfance :

Dans quelques rencontres, les parents de jeunes enfants ont souligné l'importance des programmes et services qui permettent aux parents de faire des liens entre eux et aussi avec les programmes et services en français. Généralement, les parents d'enfants à besoins additionnels de tous les âges ont mentionné l'absence de ressources et de services en français pour leurs enfants et l'absence d'AAP en français.

La reconnaissance de la petite enfance comme période privilégiée pour initier des activités de prévention mérite une attention plus soutenue.

Conclusion et recommandations :

La première étape de la stratégie en AAP en voie de développement par la CNPF, la consultation des parents francophones en contexte minoritaire, ciblait les parents d'enfants 0-18 ans. Nous tenons cependant à souligner que l'analyse des résultats des rencontres de consultation a révélé que ce sont tous les groupes de parents et pas uniquement les participants avec des enfants 0-6 ans, qui ont offerts des commentaires pertinents pour la mise en œuvre du plan d'action de la Table nationale sur le DPE

La convergence DPE et AAP :

Les perspectives des parents énoncées pendant la consultation en AAP et l'analyse complétée nous permettent de conclure :

- que c'est pendant la petite enfance que les parents ont le plus grand besoin de politiques et de programmes pour les accueillir et les accompagner
- que les quatre grandes stratégies du Cadre de collaboration en DPE en voie de mise en œuvre sont des leviers importants pour un AAP réussi

Les constats de la consultation AAP valident effectivement la décision stratégique récente de la CNPF de cibler leurs efforts sur l'appui et l'accompagnement des parents surtout pendant la petite enfance.

Renforcer les liens :

Les liens entre la stratégie prévue en AAP et la mise en œuvre des stratégies du Cadre de collaboration en DPE doivent être renforcés. Il est donc crucial de partager avec la Table nationale et avec les comités de travail du Cadre les constats et recommandations du rapport afférent.